

# Sainte-Barbe

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **11 (1873)**

Heft 49

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-182456>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr. ;

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Redaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

### CHANGEMENT DE DOMICILE

Le magasin de papeterie de **L. Monnet**, et le **Bureau du Conteur Vaudois**, sont transférés rue Pépinet, maison Vincent.

Lausanne, le 6 Décembre 1873.

#### Sainte-Barbe.

La fête de la *Sainte-Barbe* aura lieu le 7 courant, à Lausanne, où elle n'a pas été célébrée depuis neuf ans. Il est probable que beaucoup d'artilleurs participent à cette fête de leur patronne sans trop s'inquiéter de l'origine de celle-ci. Nous allons essayer de la leur indiquer :

Quelques auteurs prétendent que sainte Barbe, patronne des artilleurs, était originaire de la Toscane, d'autres, de Nicomédie, d'autres, d'Héliopolis. Quelques-uns prétendent qu'elle subit le martyre sous Maxence, en 306, d'autres sous Maximilien.

C'était la fille d'un grand seigneur. Son père, pour ne point la marier, l'enferma dans une tour ; plus tard, s'étant ravisé, il l'en fit sortir dans l'intention de la marier, mais elle n'y consentit point. Elle demanda qu'on ouvrit trois fenêtres à sa prison, en honneur de la Trinité ; par cette demande, le père, toujours attaché au paganisme, découvrit qu'elle était chrétienne. Dans sa colère, il tira son épée pour tuer sa fille, mais elle s'enfuit dans la campagne ; elle arriva en face d'un rocher inaccessible qui s'entr'ouvrit pour la laisser passer au moment où son père allait l'atteindre, puis il se referma à la barbe de celui-ci ; mais ayant tourné l'obstacle, il rejoignit sa fille, la frappa rudement et la traîna par les cheveux jusque dans sa prison. Il alla ensuite auprès des autorités la dénoncer comme chrétienne et fit promettre au magistrat de ne point l'épargner. Le magistrat la fit comparaître en sa présence, dépouiller de ses vêtements et fouetter jusqu'au sang avec des tendons de bœuf ; il la fit ensuite recouvrir d'un âpre cilice et reconduire en prison. Pendant la nuit, le Seigneur la guérit parfaitement, mais le lendemain matin, le magistrat la fit dépouiller de nouveau de ses vêtements et déchirer son corps à coups de verges, puis il fit cautériser ses plaies avec des torches de poix enflammée ; il la fit frapper plusieurs fois à la tête avec un lourd marteau, mais rien n'y faisait, rien ne l'ébranlait, il semblait que son corps fût d'acier. Le tyran lui fit

couper les mamelles et ordonna que toute nue elle fût promenée dans la ville et battue de verges, mais son corps était environné de tant de lumière que personne ne put voir sa nudité. Alors on eut recours au moyen extrême de la décapitation. Son père demanda comme grâce qu'on le chargeât de cette opération, grâce qui lui fut octroyée. A peine eut-il accompli son désir que la foudre réduisit en cendres ce bourreau paternel.

Sainte Barbe est donc la patronne des artilleurs parce que son père fut foudroyé.

Cette sainte-là n'a sûrement jamais existé, car cette légende, que nous ne donnons ici que très abrégée, nous paraît être un tissu d'absurdités ; sainte Barbe a laissé trois corps, plus une tête et tant d'autres reliques vénérées que, rassemblées, il faudrait plusieurs chars pour les transporter : un de ces corps était en Egypte et fut brûlé par les Turcs ; un second est à Venise ; un troisième à Plaisance ; la tête est dans le reliquaire de l'église de Sainte-Barbe à Rome. Dans d'autres lieux on montre de son lait (du lait d'une *vierge* à laquelle on a coupé les mamelles !)

Ici une salve de 101 coups de canon.

*Un artilleur.*

#### Une chasse à l'aigle.

Samedi 22, à la tombée de la nuit, dit le *Confédéré*, la population de la Grand'Rue et de la rue des Epouses, à Fribourg, était mise en émoi par une apparition singulière. Un oiseau colossal, un aigle selon les uns, un vautour ou une cigogne selon les autres, était perché sur le faite du toit de la maison dite à la *Tornalette*. D'aucuns prétendaient même l'avoir vu s'abattre.

De nombreux curieux ne tardèrent pas à arriver et la foule, tout en observant un religieux silence pour ne point effrayer le volatile, grossissait de minute en minute. Le cercle de la Grande Société était le foyer des conjectures et des plans de campagne. Le directeur de police, le commandant de gendarmerie étaient sur pied et donnaient des ordres sévères et précis. Il s'agissait d'appeler aux armes la garde sucrée.

Le calme le plus anxieux régnait. Malheur au malencontreux qui cherchait à dissiper la terrible vision, trois fois malheur à la pauvre femme qui fermait une porte un peu trop fort !